

vente d un bien familliaie

Par zf, le 23/10/2019 à 16:42

bonjour nous sommes une famille de 5 garcons et 2 filles mon pere est decede en 1990 et ma mere est decede depuis le 05 /03 /2018 mes parents ont laisser une maison a setif et nous voudrions la vendre mais mes soeurs si oppose (c est mes soeurs qui en profite de la maison) a l epoque tous le monde etait d accord pour vendre .a l epoque il m on tous donner leur accord par le consulat de lyon maitenant qu on a trouver un acheteur ils s oppose quel solution nous avons pour vendre cette maison que nous ne profitons jamais merci pour votre reponse

Par Visiteur, le 23/10/2019 à 19:04

Bonjour

Je pense que cette affaire dépend du droit Algérien et vous conseille de trouver un avocat ou un notaire spécialisé.